



## Comité Technique Local Val d'Oise du 27 mars 2017

### *Compte-rendu des représentants CGT*

**Répartition des sièges du CTL depuis les élections du 4 décembre 2014 :  
CGT 2 sièges, Solidaires 4 sièges, FO 3 sièges, CFDT 1.**

#### **FORMATION PROFESSIONNELLE : bilan 2016 et plan 2017 (pour avis)**

Bilan de la formation professionnelle 2016 en quelques chiffres :

La direction du VO compte 99 formateurs.

La direction a organisé un peu plus de formation au niveau local en 2016 qu'en 2015. La CGT a réaffirmé son attachement aux formations en local.

109 sessions de e-formations ont été déployées en 2016 pour 1 182 inscrits. Les agents sont 39 % à être très satisfaits et 51 % à être satisfaits.

Les exclus de la formation depuis plus de 3 ans (aucune formation suivie entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2016) s'élèvent à 165 agents. Ce chiffre est en augmentation. Pour la direction il s'agit d'agents en longue maladie ou ne voulant pas s'inscrire aux formations.

**Au sujet des services civiques, la CGT demande à ce que les collègues soient clairement identifiés et leur travail clairement défini.**

*VOTE CGT : ABSTENTION*

#### **EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2016 ET PROJET DE BUDGET 2017**

##### **Exécution du budget 2016**

Chiffres globaux :

7 261 060 € ont été dépensés par la DDFIP du Val d'Oise, hors budget CHSCT, soit une baisse de (dépenses 2014 : 8 082 282 €, 2015 : 7 420 781 €).

Cette somme comprend 6 582 630 € de dépenses de fonctionnement et 658 430 € de dépenses d'équipement.

Les postes principaux :

- les loyers : 27 % des dépenses, en légère baisse de 8 % par rapport à 2015. Montants les plus significatifs : location du Montaigne (Cergy) = 338 k€, location du Mercury (Cergy) = 278 k€, Location du CFIP de Gonesse = 185 k€, location du Beloise (Cergy) = 215 k€ (en augmentation suite à une revalorisation contractuelle du loyer). Après la restitution en 2015

d'une partie du Montaigne, ce poste connaît une stabilisation en 2016. Mais la direction compte bien réduire ce poste à terme (en 2018 ?) par la future restitution du Montaigne et du Beloise, dont les services devraient s'installer dans l'immeuble domanial du CFIP de Cergy.

- L'affranchissement : 18 % des dépenses, en baisse de 5 %. La légère baisse résulte de la bonne progression du taux d'écopli car les envois des différents petits sites sont centralisés à la direction et à l'usage de ClicEsi. Ce poste de dépense est dépendant de l'évolution du prix du timbre, qui augmente chaque année.

#### Tendances principales :

- Le poste fournitures passe de 96 086 € en 2015 à 40 593 € en 2016 (en baisse de 57%). La direction a répondu que les besoins des services avaient baissé, que cela n'était pas dû à un serrage de vis...
- Le financement des postes de vigiles aux accueils est pris en charge par la DG (3000 € par mois et par vigile) et ce jusqu'à la fin de l'État d'Urgence, dont la date est incertaine à ce jour.
- Les dépenses d'équipement sont en augmentation (658 430 € en 2016, +13,50%), c'est dû au renouvellement de matériel informatique vieillissant.

La CGT déplore que les bénéfices de la baisse des dépenses partent en fumée dans les suppressions d'emplois.

### **Budget prévisionnel 2017**

#### Chiffres globaux :

Le budget prévisionnel pour 2017 s'élève à 6 054 132 €, ce qui serait une baisse énorme par rapport aux 7 261 060 € dépensés en 2016 (baisse de 16 %).

#### Projets :

- CFIP de Garges : la direction a prévu la rénovation de 2 chaudières, l'achat de nouveaux bureaux est prévu. Le remplacement des fenêtres a été demandé à la préfecture dont dépend ce type de budget : réponse négative. Suite à notre question sur ce sujet, la DDFIP dit ne pas vouloir lâcher le morceau en représentant ce projet.
- CFIP d'Ermont : la direction a prévu la rénovation des façades.
- CFIP de Cergy : le Montaigne devrait déménager avant fin 2017
- CFIP de Saint Leu : le remplacement des fenêtres a été demandé à la préfecture dont dépend ce type de budget : réponse négative. Suite à notre question sur ce sujet, la DDFIP dit ne pas vouloir lâcher le morceau en représentant ce projet.

#### Tendances principales :

- Affranchissement : le budget prévisionnel pour ce poste s'élève à 1 320 000 € (1 322 721 € en 2016). Des mesures vont être prises (voir ci-dessous le poste « Papier »).
- Loyers : la baisse des dépenses est due principalement à la suppression de loyers à payer (pratiquement 900 000 € économisés). En effet, 600 000 € de loyers ont été payés d'avance et 2 parkings ont été restitués : celui de Sannois et le parking des Érables (30 places sous la préfecture de Cergy).  
A notre question : les collègues se garent où maintenant ?, la direction a répondu : « au parking des Arcades ».

A plus long terme, la direction compte bien réduire ce poste des dépenses de loyers (en 2018 ?) par la future restitution du Montaigne (338 000 €) et du Beloise (215 000 €), dont les services devraient s'installer dans l'immeuble domanial du CFIP de Cergy. La directrice espère un déménagement du Montaigne avant la fin de l'année 2017.

- Papier : la direction affirme que l'objectif de 17 ramettes par agent n'a pas été maîtrisé en 2016. En 2017, ce sera 15 ramettes par agent (grands sites : 14 ramettes/agent et petits sites : 30 ramettes/agent). La directrice voudrait faire étudier de près les habitudes de comportement des services, car elle affirme qu'à mission identique, l'usage de ClicEsi n'est pas homogène. Elle souhaite aussi que cette étude vise l'impact des pratiques de l'impression recto-verso et de la dématérialisation de tout ce qui peut l'être. Idem pour une optimisation des tailles d'enveloppes dans le but de réduire le nombre de formats, ce qui permettrait des commandes plus ciblées, et donc avec des tarifs plus préférentiels.

A noter que la direction a décidé que les dépenses de papier vont à l'avenir être payées par les budgets subdéconcentrés, c'est-à-dire les cartes d'achats. Suite à nos questions, la directrice a affirmé que cette décision était locale (ce n'est pas la DG qui l'a prise, mais le Val d'Oise), comme cela s'est fait dans plusieurs autres directions.

Pour la CGT, si du papier est nécessaire pour certaines missions et qu'il n'y a plus assez de papier, cela veut dire que certaines missions ne pourront plus être remplies. Cette tendance est dangereuse ! A suivre...

- Impression et reprographie : il est prévu un budget de 115 000 €, en baisse de 13 %. La direction compte sur l'optimisation des mopieurs
- Frais de déplacement et de mission : il est prévu un budget de 420 739 € (en augmentation de 13%). Un changement de réglementation concernant principalement les ERD a entraîné cette hausse. Si cette programmation s'avérait insuffisante, elle ferait l'objet d'un abondement.
- Matériel informatique : le renouvellement du parc est évalué sur une durée d'utilisation de 5/6 ans, soit une acquisition de 280 unités centrales, 30 portables et 300 écrans 22 pouces. Le plan de suppression des imprimantes individuelles continue en 2017, mais ne concerne pas les huissiers et la BCR.
- Frais de transport : passe de 110 195 € en 2015 à 189 280 en 2017. Cette dépense concerne les déménagements de services, en particulier liés aux travaux de Cergy CFIP.
- Les cartes d'achats (appelés budgets subdéconcentrés) : ces cartes sont confiées par la direction aux gestionnaires de site pour les grands sites et aux chefs de services sur les petits sites. Elles servent à financer les fournitures de bureau, les consommables informatiques, les achats de proximité et, à partir de 2017, les ramettes de papier.

Pour 2017, la totalité des budgets subdéconcentrés prévus s'élèvent à 114 964 € (contre 55 289 € en 2015).

Les boîtes d'archives et les cachets sont toujours achetés par la direction (division Budget Immobilier Logistique).

A noter que la carte d'achat de la Trésorerie de Sannois a été supprimée, mais que le budget subdéconcentré de Ermont n'a pas augmenté (hors papier), alors que Ermont a accueilli les services de Sannois en son sein suite à une restructuration (!!!).

Les ratios des cartes d'achat par agent sont les suivants :

- Fournitures de bureau : grand site = 19,20 €/agent (17,30 € en 2016), petits sites = 34,10 €/agent (26,70 € en 2016)
- Consommables informatiques : grand site = 10,10 €/agent (14,20 € en 2016), petits sites = 13,70 €/agent (13,10 € en 2016)
- Achats de proximité : grand site = 16,40 €/agent (16,30 € en 2016), petits sites = 7,90 €/agent (2,70 € en 2016)
- Papier (nouveau) : grand site = 46,50 €/agent, petits sites = 72 €/agent

Concernant ClicEsi, qui consiste à faire imprimer et transporter les courriers à partir

d'Établissement de Service Informatique qui sont situés à des centaines de kilomètres, si cette pratique permet de baisser les postes de dépense « affranchissement » et « papier » du Val d'Oise (le budget ClicEsi n'est pas à la charge de la DDFIP du 95), la CGT a dénoncé que c'est au détriment de l'environnement car les courriers sont acheminés de beaucoup plus loin que si ils partaient du Val d'Oise comme avant. C'est là une aberration écologique. Malgré cela, la direction encourage ce système, car, comme dit la DDFIP 95, « c'est gratuit pour la DDFIP ! ». A croire que c'est tout ce qui lui importe.

Pour la CGT, la rationalisation des dépenses serait une bonne chose si elle ne servait pas de prétexte pour réduire les dépenses affectées aux services publics et distribuer en même temps plus d'argent à des grandes entreprises qui licencient et qui distribuent leurs profits à leurs actionnaires.

Tableau pluri-annuel des dépenses de fonctionnement et d'équipement de la DDFIP du Val d'Oise (hors CHSCT) :

(tableau élaboré par les représentants CGT à partir des documents de CTL de la direction) :

DDFIP du Val d'Oise Dépenses de fonctionnement et d'équipement (hors CHSCT)	2014	2015	2016	Bilan	2017	Bilan
Budget	Exécuté	Exécuté	Exécuté	Sur 3 ans	Prévisionnel	Sur 4 ans
Dépenses annuelles	8 082 282 €	7 420 781 €	7 261 060 €		6 054 132 €	
Réduction de la dépense		-661 501 €	-159 721 €	-821 222 €	-1 206 928 €	-2 028 150 €
Réduction en %		-8%	-2%	-10%	-17%	-25%

### **BILAN DE LA NOTATION 2016 (POUR INFORMATION)**

La direction a présenté le bilan de la campagne d'entretien professionnel 2016.

Au cours de celle-ci, 1114 agents ont été évalués :

- 71 % relevant de l'échelon variable ont obtenu une réduction d'ancienneté (20 % de 2 mois et 51 % d'1 mois)
- 4 mentions d'alerte ont été attribuées ainsi qu'une majoration d'ancienneté de 1 mois et 2 majorations d'ancienneté de deux mois.
- 27 recours hiérarchiques ont été effectués devant l'autorité hiérarchique (réponse favorable pour 16 recours)
- 9 recours ont été effectués en CAPL (réponse favorable pour 6 recours)
- 2 recours ont été effectués en CAPN (tous rejetés)

La CGT a demandé que soient intégrées au bilan de la notation les réductions d'ancienneté non attribuées à l'issue des CAPL. En outre, elle a dénoncé le système du recours hiérarchique qui freine les collègues à faire appel et court-circuite la CAPL pour le traitement de leurs dossiers.

**La CGT s'inquiète également de la hausse des mentions d'alerte par rapport à l'année précédente.**

### **ENTRAIDE ENTRE LES SPF DU DÉPARTEMENT (POUR INFORMATION)**

L'entraide est un dispositif de soutien entre services de publicité foncière (SPF) installés sur des sites différents. En effet, la concentration des bases Fidji sur un serveur national permet aujourd'hui un accès à distance. La DDFiP 95 s'est donc portée volontaire pour participer à cette expérimentation avec le SPF de Saint-Leu (SPF aidant) et le SPF1 de Cergy (SPF aidé).

L'expérimentation a débuté le 23 février et porte sur les dépôts dématérialisés accessibles sur Télé@ctes.

La CGT a dénoncé fortement ce dispositif qui essaie de pallier les suppressions d'emplois (1C en 2013 au SPF1 de Cergy) et qui va répartir le retard accumulé alors que la véritable solution serait un recrutement massif. La CGT a également rappelé que la disparition des compensations des temps partiels (CTP) a contribué au retard accumulé par le SPF1 entre autres. En outre, cette entraide n'a pas empêché la direction de prévoir de supprimer un emploi de C au SPF de Saint-Leu au 01/09/2017.

### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CTL ACTUALISÉ (POUR AVIS)**

Le directeur général a décidé de changer les fonctionnements des CTL.

Il s'agit d'un grave recul car les élus du personnel vont avoir deux fois moins de temps pour préparer les réunions et pour en faire le compte-rendu. En effet, les élus se voient désormais octroyer le temps de la réunion en préparation et compte-rendu alors qu'ils bénéficiaient d'un temps égal à la réunion pour la préparation et du même temps pour le compte-rendu. De plus, les frais de déplacement des élus suppléants ne seront plus remboursés.

La CGT, aussi bien au niveau local, qu'au niveau national a exprimé sa profonde colère face à l'attitude provocatrice du Directeur Général qui prend toutes les mesures possibles pour réduire le dialogue social (une pétition circule dans les services pour dénoncer ce recul et a recueilli de nombreuses signatures).

Réduire les autorisations d'absences et les remboursements de frais, voilà la méthode imposée par la DG ! Avec l'objectif explicite d'empêcher les représentants du personnel d'assurer la défense des droits individuels et collectifs des agents.

Décider en national, par un simulacre de dialogue (vote unanime CONTRE des OS avec boycott des instances...), ce règlement s'impose à nous au niveau local.

Les représentants de la CGT Finances Publiques 95 et de Solidaires Publiques 95 ont boycotté la première instance du CTL du 14 mars, pour montrer leur profonde opposition.

*A la question : comment allons-nous pouvoir lire les documents transmis en nombre par la direction avant la réunion ? Réponse de la CGT : on ne pourra pas ! De ce fait, la durée de la réunion risque de « sensiblement » augmenter !*

**VOTE CGT : CONTRE**

*Le vote ayant été un « contre » unanime, la direction devra re-convoquer un CTL sur ce sujet.*

### **CHANGEMENT HORAIRE D'OUVERTURE DE LA CAISSE DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE DE CERGY**

Actuellement, la caisse et l'accueil de la DDFIP sont ouverts au public de 9h à 16 h du lundi au vendredi.

La Direction propose, sous prétexte d'un flux d'usagers moindre pendant la pause méridienne, de fermer l'accueil entre 12h et 13h.

La CGT dénonce une fois de plus un net recul du service public mais il est néanmoins nécessaire que les collègues puissent profiter d'une pause pour aller déjeuner.

Le turn-over effectué précédemment pour permettre à tous les collègues de bénéficier d'une pause déjeuner n'est plus possible faute de moyens humains.

Il est navrant de constater qu'encore une fois, la suppression massive de poste impacte non seulement les usagers mais aussi les collègues.

Cette nouvelle organisation sera mise en place pour une durée « d'essai » de 6 mois.

VOTE CGT : ABSTENTION

## QUESTIONS DIVERSES

### PRS Cergy

Le futur bureau d'un service du Pôle de Recouvrement Spécialisé (Procédures Collectives) est sous-dimensionné. L'actuel bureau de ce service est déjà source de nuisances sonores, les appels téléphoniques étant très nombreux.

La Direction doit trouver des locaux adaptés aux agents mais semble ne pas avoir de solution dans l'immédiat. La directrice souhaite pouvoir faire de la place en mettant les armoires ailleurs.

A suivre...

### CFIP de Cergy (futurs bureaux du bâtiment A)

La CGT a demandé à la Direction d'informer les collègues du Beloise, du Montaigne et du CFIP, du calendrier et des plans pour leur prochaine installation définitive.

### CERGY ET ERMONT

Les parkings de Cergy et d'Ermont posent questions :

-Avec l'arrivée prochaine au CFIP de Cergy des Brigades depuis le Beloise et de la Division des Affaires Juridiques depuis le Montaigne, alors que le parking est déjà surchargé.

La CGT demande quelles solutions proposent la Direction pour palier le manque de place.

Il nous a été répondu que le parking extérieur près de la Société Générale sera disponible ainsi que le parking des Arcades (payant mais pris en charge par la direction).

- Sur Ermont, il y a deux parkings, un devant le CFIP et un derrière.

Problème : l'ouverture de chacun des parkings s'effectue au moyen de clefs différentes, ce qui entraîne une surcharge sur l'un des deux parkings alors que des places sont disponibles sur l'autre.

La CGT demande qu'il y ait une seule et unique clef pour les deux parkings.

La Direction répond qu'il y a déjà eu des travaux pour le parking d'Ermont, et qu'elle ne voit pas le problème car chacun a une place pour se garer.

La problématique des agents d'Ermont n'est visiblement pas bien prise en compte par la Direction, car certains collègues doivent se garer à l'extérieur où il faut batailler pour trouver de la place...

Toujours à Ermont, deux problèmes concernant les nuisances sonores dans les Trésoreries :

D'une part, le bureau de la responsable de la Trésorerie de Sannois a été installé juste en face de la salle café, ce qui cause quelques frictions entre les collègues.

La CGT demande que la Direction trouve une solution rapidement, soit en déplaçant ce bureau, soit en cloisonnant la salle café.

D'autre part, il est demandé qu'une solution soit apportée aux Trésoreries de Beauchamps et Franconville, car en open-space, les agents travaillent dans le bruit en permanence.

### ENGHIEN

Concernant le site d'Enghien, la grande souffrance des collègues de la Trésorerie a été évoqué par la CGT.

Ce site semble être totalement abandonné par la Direction. Va-t-il être bientôt fermé ?

Le manque de personnels est alarmant, certaines missions sont abandonnées (temporairement ?) au profit de l'accueil, qui ferme quand même régulièrement faute de personnels.

La Direction répond que ce n'est pas vrai, que les missions sont parfaitement assurées, mais que néanmoins, des renforts vont y être affectés prochainement (!!).

## **ST LEU-LA-FORÊT**

Sur le site de Saint-Leu, la CGT constate qu'à l'heure du plan Vigipirate renforcé, des contribuables sont présents dans l'enceinte sur la pause méridienne. Nous avons demandé à la Direction une vigilance accrue et une fermeture du site entre 12h15 et 13h30.